PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté,
de la légalité et de l'environnement

Marseille, le 17 NOV. 2026

Bureau de l'utilité publique,
de la concertation et de l'environnement
Affaire suivie par : Mme Virginie BERENGER
Tél : 04 84 35 43 81
virginie.berenger@bouches-du-rhone.gouv.fr

le préfet des Bouches-du-Rhône
à
monsieur le président de la métropole
Aix-Marseille Provence

Objet : déclaration d'utilité publique au bénéfice de la métropole Aix-Marseille Provence, concernant la réalisation du projet d'extension du réseau de tramway de la rue de Rome vers la place du quatre septembre, sur le territoire de la commune de Marseille.

P.J : arrêté de déclaration d'utilité publique + 4 annexes

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli une copie de l'arrêté n°2026-42 et les documents y annexés portant déclaration d'utilité publique concernant la réalisation du projet d'extension du réseau de tramway de la rue de Rome vers la place du quatre septembre, sur le territoire de la commune de Marseille.

Vous voudrez bien faire procéder à l'affichage de cet arrêté pendant une durée de deux mois minimum, et m'adresser un certificat attestant l 'accomplissement de cette formalité.

Je vous suggère par ailleurs de donner à cet acte une publicité plus large, notamment par voie électronique. Il vous appartient d'apprécier bien entendu, la suite à donner à ma proposition.

Je vous remercie de laisser ces pièces à la libre disposition du public, et de les communiquer à toute personne qui en ferait la demande, et éventuellement de procéder à sa diffusion sur votre site internet.

Mes services se tiennent à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires

Pour le Préfet
L'adjointe au chef [illegible] l'utilité publique
de la concertation et de l'environnement

Bernadette SOL

Place Félix Baret - CS 80001 – 13282 Marseille Cedex 06 -
Téléphone : 04.84.35.40.00
www.bouches-du-rhone.gouv.fr